



## FORMATION

**23 mars 2018**  
46 rue la Boétie – Paris 8<sup>e</sup>

**S'INSCRIRE**

### HORAIRES

9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30  
7 heures de formation

### TARIF

1 090 € + 20 % de TVA

Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

### LIEU

46 rue La Boétie – 75008 PARIS  
[Se repérer sur la carte](#)

### À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux fonctions contrôle permanent, contrôle périodique, conformité, directeurs des risques, responsables risques opérationnels.

### FORMATEUR

Chez Optimind, les formateurs sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaires, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.

### OPTIMIND

Société de conseil indépendante, Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises dans le ciblage des opportunités de nature à accroître leurs performances. Nous apportons du conseil et des solutions pour répondre aux défis majeurs de la compétitivité, de la transformation et de la réglementation. Ces enjeux, malgré les risques, offrent des opportunités de développement considérables.

### INFORMATIONS

Pour toutes informations [formation@optimind.com](mailto:formation@optimind.com)

### AFFECTATION AU BUDGET FORMATION

Optimind est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.  
À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

# Contrôle des Prestations Essentielles Externalisées

## OBJECTIFS

- Réussir la mise en place du dispositif de contrôle des prestations essentielles externalisées.
- Choisir des méthodes et des outils appropriés.

## PROGRAMME

### Tour de table – Prise de connaissance du groupe et de ses attentes

- Recueil des attentes, rappel des objectifs et distribution des supports

### Introduction et concept

- Enjeux de l'externalisation pour l'industrie bancaire
- Définitions
- Contexte réglementaire
- Principales obligations
- Gouvernance et examen du contrôle de PEE
- Travaux de place et normatifs

### Éligibilité, classification, approche par les risques

- Critères d'éligibilité
- Principes de classification
- Typologie de risques associés à l'externalisation
- Approche par les risques des PEE
- Lien avec les cartographies des risques existantes

### Périmètre du contrôle interne des prestations essentielles externalisées

- Le cadre de référence du COSO
- Contrôle de conformité et contrôle opérationnel
- Les principaux éléments constitutifs du périmètre de contrôle

### Mise en œuvre du contrôle permanent et périodique des prestations essentielles externalisées

- Rôle et responsabilités des différents organes de contrôle et des opérationnels en charge de la prestation
- Définition d'un niveau de surveillance adapté
- Contrôle sur pièces et sur place
- Elaborer le plan de contrôle permanent des PEE
- Elaborer un plan et guide d'audit des PEE
- Particularités des audits de PEE
- Audits dédiés vs audits mutualisés
- Suivi des recommandations d'audit de PEE

### Synthèse et conclusion

- Synthèse de la journée
- Quiz et correction orale
- Évaluation de la formation